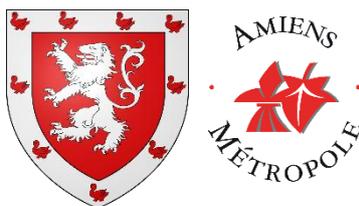


CONSEIL MUNICIPAL DE QUERRIEU



Compte rendu de la réunion du **30 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trente à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la salle des associations sous la présidence de Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire.

Désignation du secrétaire de séance : Madame AMIABLE Marie-Paule.

Étaient présents : Monsieur SANGLARD Jonathan, Madame AMIABLE Marie-Paule, Monsieur Denis PHILIPPON, Madame Isabelle GUY, Madame CUEILLE Isabelle, Madame CAILLY Isabelle, Monsieur GOUPIL Jean-Marie, Monsieur FOULON Jérôme, Madame CUEILLE Isabelle, Madame LANGLOIS Doriane et Monsieur CAILLY Pascal.

Étaient absents : Monsieur HORVILLE donne pouvoir à Monsieur SANGLARD Jonathan, Monsieur Yves BENOIT donne pouvoir à Madame DESCAMPS Lucie et Madame Nathalie GOMBART donne pouvoir à Madame AMIABLE Marie-Paule. Monsieur Adrien LEIGNEL

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nbre de membres en exercice : 15

Nbre de votants : 14

Date de la Convocation : samedi 10 Septembre 2022

Date d'affichage : samedi 10 septembre 2022

1. **Présentation du projet de la Bibliothèque à la salle des associations**

- Intervention de Elisabeth FOULON : le conseil municipal a reçu Madame Elisabeth FOULON afin de pouvoir faire un bilan du projet de création de la bibliothèque.
Les points à retenir sont :
- Dons de plus de 2500 livres à ce jour
- Quelques achats à prévoir : tampon, assises pour les enfants, ordinateur et machine pour scanner les articles et les numériser (en attente du rendez-vous avec la Métropole)
- La salle sera accessible au PMR (personne à mobilité réduite)
- Création d'un club lecture en projet afin de créer un lieu d'échange
- Manque de nouveautés et de BD pour le moment
- Madame FOULON suit des formations avec la Bibliothèque Départementale
- Créneaux réservés avec les enfants de l'école le lundi matin. Pour les habitants, le mercredi matin et vendredi soir.
- Date d'ouverture à définir prochainement

Monsieur le Maire et le conseil municipal, profitent de la présence de Madame FOULON pour la remercier, elle et les différentes personnes qui ont contribué à la mise en place de ce projet.

2. Présentation de l'étude de modification du PLU

Suite à l'invitation de Monsieur le Maire, Madame Laurence LEFEBVRE, architecte urbaniste est venue présenter les possibilités de modification du PLU

Après analyse du SCOT et du PLU de la commune, la modification du PLU est possible car les zones envisagées sont des zones à urbaniser déjà prévues dans le PLU. Il consiste principalement à modifier l'appellation de certaines zones qui sont considérées dans le PLU comme zone économique en zone d'habitation ou réservées pour des équipements publics.

Madame LEFEBVRE confirme également à Monsieur le Maire que la création d'une maison de repos pour les personnes âgées, une école et une crèche sont des équipements possibles et d'intérêt public.

À la question de Monsieur GOUPIL, Madame LEFEBVRE confirme que des frais seront à engager pour l'enquête publique car il faudra rémunérer le commissaire enquêteur. Celui-ci sera désigné par le tribunal administratif.

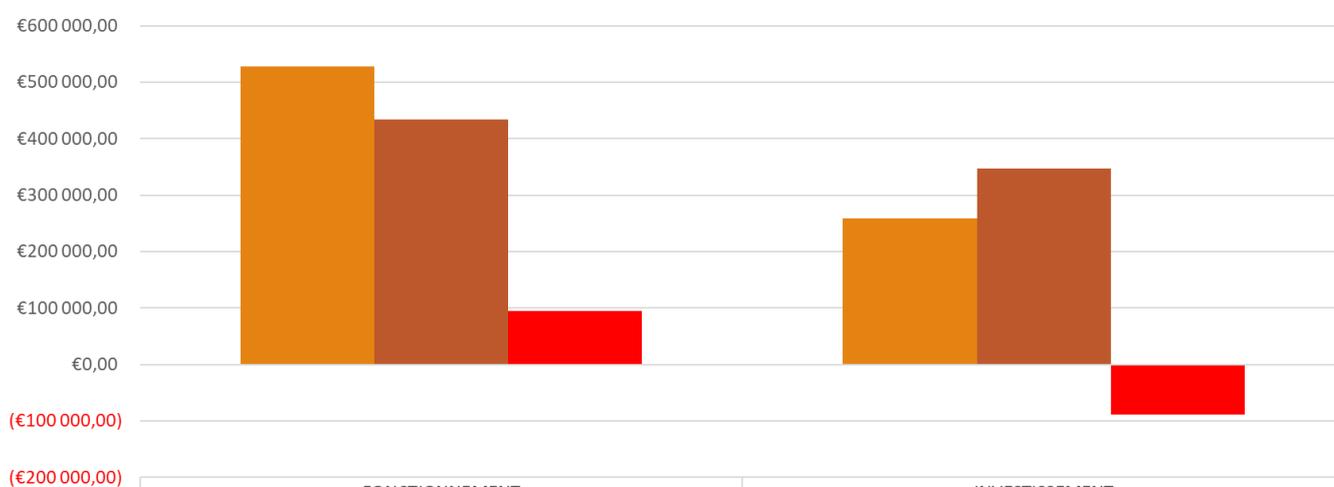
Le dossier sera donc lancé prochainement, il sera consultable en mairie pendant 1 mois. La procédure simplifiée dure entre 6 à 8 mois et sera soumise à une note environnementale si nécessaire.

Monsieur le Maire informe également Madame LEFEBVRE qu'avant de lancer le dossier il doit prendre rendez-vous avec Madame PASQUIER prochainement afin d'étudier la possibilité de placer une partie du terrain situé en face de la garderie et à côté des ateliers municipaux en zone réservée afin de créer un futur parking et un accès à la cour.

3. Budget de la commune (préparation des opérations de fin de gestion)

Monsieur le Maire informe ensuite le conseil municipal que la commune a une situation financière stable malgré les nombreux investissements.

BUDGET COMMUNAL AU 30/09/2022



	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	€528 208,37	€259 244,81
DEPENSES	€433 559,11	€347 649,43
DIFFERENCE	€94 649,27	(€88 404,63)

On notera que la commune au 30 septembre 2022 dispose d'un montant de 94 649.27 euros d'économie de fonctionnement afin de faire des investissements (estimés à 88 404.63 euros)

Monsieur le Maire informe, suite à cette analyse, qu'il faut réaliser des travaux supplémentaires sur les bâtiments communaux.

Le conseil autorise donc Monsieur le Maire à :

- Signer le devis de l'entreprise FRIAS pour des travaux d'assainissement des ateliers municipaux comprenant la pose d'un caniveau et la réalisation d'un puisard afin de récupérer les eaux de pluie de la cour et d'éviter d'inonder le bâtiment. Le coût des travaux est 3573.90 euros TTC (un second devis a été sollicité auprès de l'entreprise BOUDIER d'un montant de 4521.60 euros)



- Signer le devis de l'entreprise FAUQUET couverture pour le remplacement de la gouttière du préau de l'école pour un montant de 1308 euros TTC (un deuxième devis a été sollicité auprès de l'entreprise BENOIT COQUELLE d'un montant de 1416.25 euros TTC)



4. Dossiers de subventions :

- **[MONU2.0] Soutien à la rénovation des monuments aux morts des Hauts de France : restauration de la croix du monument de 1870.**

Monsieur le Maire informe que les dossiers de subventions concernant la rénovation de la croix du monument rendant hommage aux soldats de 1870 est complet.

Le conseil municipal autorise donc Monsieur le Maire à signer le devis dès réception des courriers officiels autorisant le démarrage des travaux de restauration selon le plan de financement ci-dessous :



PLAN DE FINANCEMENT : MAIRIE DE QUERRIEU				
Restauration de la Croix du monument aux morts des soldats de 1870				
Description du projet :	Montant HT	TVA	Montant TTC	
Vincent Bergogne - Ebéniste Restauration de la Croix du monument cimetière tombe des soldats de 1870	2 913,21 €	20%	582,64 €	3 495,85 €
Coût total HT du chantier				2 913,21 €
TVA 20%				582,64 €
Coût total TTC				3 495,85 €
Subvention DEPARTEMENT DE LA SOMME : 40% <i>FONDS d'appui aux collectivités locales 2022-2024</i>				1 165,28 €
Subvention REGION HAUTS DE FRANCE : 30% <i>Soutien à la restauration des monuments aux morts</i>				873,96 €
PARTICIPATION DU SOUVENIR Français <i>restitution d'une subvention communale</i>				873,96 €
Montant des aides (subventions)				2 913,21 €
Coût total pour la collectivité après subventions dont 20% de TVA				582,64 €
<i>Participation Commune de QUERRIEU</i>				582,64 €

- **Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : Travaux électriques et remplacement des éclairages par des Leds dans les bâtiments communaux.**

Monsieur le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal de déposer un dossier de subventions pour la rénovation complète des éclairages des bâtiments communaux. L'objectif est de remplacer en 2023 l'ensemble des néons énergivores dans les bâtiments ci-dessous afin de faire des économies d'énergie :

- Ecole
- Salle des associations (avec le remplacement de l'ensemble du faux-plafond par de nouvelles plaques blanches
- Mairie
- Salle des fêtes

Après concertation l'ensemble des élus votent à l'unanimité pour le plan de financement ci-dessous et autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de subventions auprès de la DSIL et de la DETR avant la fin de l'année.

PLAN DE FINANCEMENT : MAIRIE DE QUERRIEU		
DSIL grandes priorités		
- rénovation thermique, transition énergétique et développement des énergies renouvelables,		
- mise aux normes et sécurisation des bâtiments publics,		
Salle des Associations - Bibliothèque municipale		
SARL F.H.B Electricite	1. Remplacement des 10 Appareils d'éclairages fluorescent par 10 Panneaux de led 1200x600 encastrés dans la salle des associations.	1 050,00 €
POTE PEINTURE	2. Plafond salle / cuisine / sanitaires : Fourniture et pose de dalles en laine de roche ep.20mm, dimension 600x600 et 1200x600, absorption acoustique, modèle Rockfon E kla (compris dépose et	2 338,13 €
Ecole maternelle		
SARL F.H.B Electricite	3. Rénovation énergétique des appareils d'éclairages existants de l'école	4 472,01 €
SARL F.H.B Electricite	4. Rénovation énergétique des appareils d'éclairages existants de la mairie et de la salle des fêtes	4 339,00 €
	Coût total HT du chantier	12 199,14 €
	TVA 20%	2 439,83 €
	Coût total TTC du chantier	14 638,97 €
	Subvention DSIL sollicitée : 80% <i>DSIL grandes priorités</i>	9 759,31 €
	Montant total des subventions sollicitées	9 759,31 €
	Coût total HT pour la collectivité après subventions	2 439,83 €
	Coût total pour la collectivité après subventions dont 20% de TVA	4 879,66 €

□ Plan 1 millions d'arbres pour les hauts-de-France

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le dispositif est toujours en vigueur et que les collectivités peuvent donc en bénéficier : Plafonnement à 10€ par arbre (le calcul se fait sur la globalité du devis : total HT essences+ total HT fournitures / nb total d'arbres plantés). Si vous êtes en dessous on applique les 90%, si vous êtes au-dessus, on plafonne alors l'assiette éligible ainsi : nb total d'arbres plantés x 10€ = assiette éligible subventionnable x 90% = subvention.

Après concertation le conseil vote à l'unanimité pour déposer un nouveau dossier de subventions afin de planter des arbres au printemps pour :

- L'entourage des courts de tennis
- Suivre les préconisations de SOMEA
- Continuer les plantations de la commune avec 1 arbre = 1 enfant
- Remplacer les arbres qui n'ont pas repris

5. Compte-rendu de la réunion avec les Chasseurs de la commune (intervention de Isabelle Cailly)

Monsieur le Maire a souhaité organiser cette réunion avec l'ensemble des chasseurs de la commune afin de faire le point avec eux sur les conditions de chasse dans le marais. Après un tour de table et différents échanges, le règlement de la saison 2022-2023 s'est fait avec l'accord de l'ensemble des chasseurs présents (15 sur 30).

La majorité des chasseurs présents ont demandé à recruter un garde-chasse (vote)

Le conseil municipal, après concertation, refuse la mise en place d'un garde-chasse.

6. Logo de la Commune de Querrieu

Après différentes propositions, le conseil municipal ne valide pas la proposition de Monsieur le Maire pour le nouveau logo. Monsieur le Maire charge donc Madame Isabelle CAILLY de prendre contact avec l'infographiste afin de faire de nouvelles propositions plus colorées.



Le nouveau logo sera installé sur les futurs panneaux de rues de la commune mais aussi sur l'ensemble des documents officiels.

7. Compte-rendu de la réunion avec la Commune de Pont-Noyelle.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion a eu lieu avec Monsieur DURIER, Maire de Pont-Noyelle, Monsieur ECKHOUTTE, 1^{er} adjoint de Pont-Noyelle et Madame AMIABLE, 1^{ere} adjointe de la commune de Querrieu.

Suite à cette réunion il est convenu que la Mairie de Pont-Noyelle participe aux remboursements des consommations énergétiques issus de l'éclairage du stade de football comme le prévoit la convention de Mai 1989 (voir ci-dessous)

Récapitulatif des dépenses	montants TTC
Année 2018	4 472,22 €
Année 2019	3 584,75 €
Année 2020	3 219,78 €
Année 2021	3 575,72 €
Année 2022	1 680,62 €
Coût total des factures	16 533,09 €
Part de la Commune de Pont-Noyelle	8 266,55 €

Depuis l'adhésion de Querrieu à Amiens Métropole en 2019, les frais de consommation énergétique sont pris en charge par Amiens métropole. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une procédure de remboursement est également en cours avec Amiens Métropole (compétence métropolitaine : équipements sportifs) pour la prise en charge du reste.

Monsieur le Maire présente également à son collègue Maire de Pont-Noyelle les projets de mise en place d'un robot de tonte afin de soulager les dirigeants du club de l'ASQPN qui, aujourd'hui, assure la maintenance des terrains.

8. Informations diverses

- ❑ **Réunion Communauté Nord** : Arbitrage reliquats 2022 et présentation du préprogramme de travaux 2023 (18/10/2022) Monsieur le Maire va participer à la réunion.
- ❑ **AMENAGEMENT RD 30 Mairie de Querrieu** : le 03/10 à 14h30 (Emmanuel BRASSEUR - Responsable de l'Agence Routière Centre-Conseil départemental de la Somme) suite au courrier envoyé à l'attention du Vice-président de Monsieur le Maire, celui-ci va demander de trouver des solutions techniques pour sécuriser la sortie de la RD 30 (avant le pont vers pont-Noyelle) suite à de nombreux accidents arrivés récemment.
- ❑ BEN_S004 - FTTH **Déploiement fibre optique** - Certificat de numérotage (Marie-Paule Amiable)
- ❑ **Orange** : modification des abonnements téléphoniques de la Commune qui n'a pas été renégociée depuis 2006, ce qui engendre des coûts supplémentaires comme les communications payantes vers les téléphones (isabelle CUEILLE a modifier également les abonnements des écoles avec le Sisco)
- ❑ **Assemblée générale du Tennis Club de Querrieu** qui se déroulera le vendredi 7 octobre 2022 à 18h30 salle des associations (Jérôme FOULON)
- ❑ **Repas des aînés** : samedi 15 octobre à la salle des fêtes (Nathalie Gombart s'occupe de l'organisation) le repas aura lieu finalement à la salle des fêtes et sera assuré par le Central de Querrieu avec l'aide des élus de la commune
- ❑ **Rencontres Territoriales 2022 (Région Hauts de France)** - Présentation de la nouvelle politique d'aménagement du territoire le 4 Octobre à Abbeville. Monsieur le Maire participera à la réunion
- ❑ **Conférence des Maires** d'Amiens Métropole le samedi 1er octobre 2022 à 9h30. Monsieur le Maire participera à la réunion
- ❑ **Cérémonie patriotique : colonne Faidherbe** – samedi 22 octobre 11h00. Monsieur le Maire participera à la réunion
- ❑ **Journée technique** : serres horticoles d'Amiens Métropole - le 17 octobre de 11h00 à 16h00. Monsieur le Maire participera à la réunion avec Madame AMIABLE
- ❑ Réunion avec le **comité des fêtes de Pont-Noyelle** le mercredi 5 octobre
- ❑ **Remise du LABEL** : école de football le mercredi 19 octobre 2022
- ❑ **La fête de la Pomme** : elle aura lieu le samedi 29 octobre 2022